



## Utilisation du sol 2014



## Mise en garde et limitations

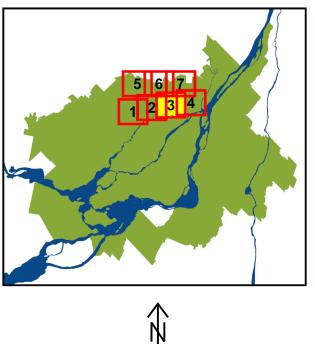
Le présent document n'a aucune valeur juridique et est publié uniquement au profit du lecteur, à titre illustratif, sans aucune garantie d'exactitude. Il appartient à l'utilisateur de prendre toutes les précautions requises lors de son utilisation. La Communauté ne peut en aucun temps être tenu responsable des conclusions découlant de l'utilisation de ce document.

La codification des diverses classes d'utilisation du sol est propre à la Communauté et a été réalisée par une compilation semi-automatisée des meilleurs informations disponibles, soit les rôles fonciers 2014 des 82 municipalités du territoire, suivie d'une validation visuelle à partir des ortho photographies d'avril 2013. La classe d'utilisation du sol présentée représente donc l'utilisation principale, figurant sur ces documents officiels au printemps 2013 et ne tient pas compte du concept de mixité ou de l'évolution de la situation par la suite.

Les limites des diverses zones d'utilisation proviennent de l'agrégation des limites du cadastre rénové du Québec, lorsque disponible, des limites de propriétés des matrices graphiques, lorsque disponibles, ou d'une digitalisation manuelle à partir des ortho photographies d'avril 2014.

Les toponymes proviennent d'Adresse-Québec. Ils peuvent différer de la

réalité.
Toute erreur ou omission peut être signalée à l'adresse de courriel sigma@cmm.qc.ca, afin de bonifier la prochaine version.



MRC des Moulins Feuillet 64-03-US-2014

0	0.5	1
	Kilomètre	
	1: 10 000	
<b>Z</b> SIGMA∑	© Communauté métropolitaine de Montréal 2014, sauf toponymie routière: © Gouvernement du Québec 2014 (Adresse Québec)	Octobre 201